



«UN GRAND MERCI
À TOUS CEUX QUI ONT RENDU
NOS ANIMATIONS DU MOIS
DE JUIN POSSIBLES»

RENTÉE SCOLAIRE AVEC LES NOUVEAUX DISPOSITIFS

Comment ne pas commencer cet édito par un rapide retour sur les animations, les rires, les danses, les sourires qui ont illuminé notre ville pendant tout le mois de juin, grâce à toutes nos équipes, les commissions culture, communication et Jeunes, toutes nos associations ... un grand merci à tous ceux qui ont rendu cela possible !

Saluons aussi tout le travail fourni pour la préparation du 14 Juillet, fête nationale, au cours de laquelle nous espérons vous voir nombreux à la cérémonie mais également pour participer aux multiples activités prévues pour le plaisir des grands comme des petits.

Et puis avant l'été, pour préparer cette période estivale et de vacances pour la grande majorité d'entre nous, la municipalité s'engage avec le CCAS à mettre en œuvre «un plan canicule» en direction de nos aînés et des plus vulnérables. Si vous éprouvez le besoin d'un accompagnement lié à ce type de phénomène, je vous invite à prendre contact avec l'accueil de la Mairie au 04 72 25 30 70. La salle du conseil sera ouverte à la demande aux personnes qui auront besoin d'un lieu climatisé.

Les élus mettent également les bouchées doubles pour que notre ville avance : la nouvelle micro crèche municipale accueillera au 1^{er} septembre 12 enfants ; et, toujours en cohérence avec sa politique de l'enfance, la municipalité repasse dès la rentrée 2024-2025 à une gestion complète du périscolaire, restaurant scolaire, conseil municipal des enfants ce qui va permettre l'accueil de 120 enfants en périscolaire (au lieu de 80 jusqu'à présent).

Je vous souhaite un excellent été et vous renouvelle toute ma volonté ainsi que celle du Conseil Municipal d'être à votre écoute et de faire vivre ensemble notre ville.

Philippe FERRAND
maire de Béligneux

RETOUR EN PHOTOS SUR NOS ANIMATIONS DE JUIN



FOCUS SUR UN ÉTÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS REFLEXES

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

TRANQUILLITÉ VACANCES UN DISPOSITIF GRATUIT POUR UNE VIGILANCE RENFORCÉE PENDANT LES VACANCES

QUELQUES CONSEILS POUR ÉVITER LES CAMBRIOLAGES :

- Inscrivez-vous à «l'opération tranquillité vacances» de la gendarmerie (gratuit) :
 - Si vous avez internet : Inscrivez-vous en ligne via FranceConnect ; ou remplissez le formulaire disponible en ligne, l'imprimer et le déposer à la brigade de gendarmerie de Montluel au moins 2 jours avant votre départ ; ou prenez rendez-vous en ligne avec la brigade la plus proche de votre domicile (pour la commune de Bèlignieux - Gendarmerie de Montluel).
 - Si vous n'avez pas internet : rendez-vous à la Brigade de Gendarmerie de Montluel au moins deux jours avant votre départ.

QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

- Une boîte aux lettres pleine de courriers ou de publicités est le signe de l'absence des occupants. Pour éviter les cambriolages, pensez à demander à un ami ou voisin de vider votre boîte aux lettres. Sinon, passez à La Poste pour qu'elle renvoie ou conserve provisoirement votre courrier ;
- Ne laissez pas votre poubelle vide devant votre porte ;
- Toujours par mesure de sécurité, évitez de parler de votre départ en vacances et de votre période d'absence sur les réseaux sociaux ;
- Confiez vos clés à une personne de confiance. Que ce soit un voisin ou un ami, il pourra aussi entretenir votre jardin, récupérer le courrier. Cette remise de clés est d'autant plus importante que votre logement est équipé d'une alarme. Cette précaution évitera de laisser hurler votre alarme pendant la durée de votre longue absence. Surtout en cas de déclenchement fréquent et intempestif ;
- Prenez contact avec «le voisin vigilant» de votre quartier pour qu'il jette un œil sur votre logement. S'il remarque quelque chose d'anormal, il prévendra la Gendarmerie Nationale.

N'OUBLIEZ PAS DE COUPER L'EAU ET LE GAZ.
Si vous ne coupez pas l'électricité pour le congélateur, débranchez tous les appareils électriques.

À SAVOIR :

si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, prévenez immédiatement la police et la gendarmerie (17) et ne touchez à rien afin de ne pas faire disparaître d'éventuels indices.



PLAN CANICULE UN POINT FRAIS OUVERT À LA MAIRIE

Comme chaque année, le Ministre de la Transition Écologique lance le plan canicule, un plan national de gestion des vagues de chaleur.

La chaleur a un effet immédiat sur l'organisme. Dès les premières augmentations de température : les impacts de la chaleur sur la santé ne se limitent pas aux phénomènes extrêmes. Lorsqu'il est exposé à la chaleur, le corps humain active des mécanismes de thermorégulation qui lui permettent de compenser l'augmentation de la température (transpiration, augmentation du débit sanguin au niveau de la peau par dilatation des vaisseaux cutanés, etc.). Il peut cependant arriver que ces mécanismes de thermorégulation soient débordés et que des symptômes liés à la chaleur se manifestent, dont les principales sont les maux de tête, les nausées, les crampes musculaires, la déshydratation. Le risque le plus grave est le coup de chaleur, qui peut entraîner le décès.

Alors soyez attentifs, à vous, à vos voisins, aux enfants, aux personnes âgées... N'hésitez pas à nous signaler en Mairie les cas particulièrement exposés, que ce soit vous-même ou une tierce personne - un point frais sera ouvert en Mairie.

PENDANT LES FORTES CHALEURS, PROTÉGEZ-VOUS :

- Restez au frais ;
- Buvez de l'eau ;
- Évitez l'alcool ;
- Mangez en quantité suffisante ;
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit ;
- Mouillez-vous le corps ;
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches ;
- Préférez des activités sans efforts.



EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15.

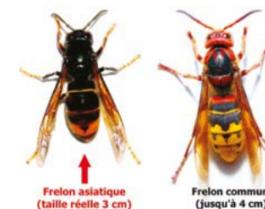


NUISIBLES D'ÉTÉ SIGNALÉZ-LES AUX SERVICES DÉDIÉS

L'été arrive avec ses joies (barbecue, plage, farniente...) mais aussi avec ses peines ! Les moustiques tigres et les frelons asiatiques peuvent faire partie de ces désagréments.

- Le frelon asiatique (vespa velutina) a un aspect plus sombre que le frelon européen.
- On le reconnaît facilement avec son thorax brun et noir, sa tête orange avec un front noir et son abdomen doté d'un gros anneau orangé.
- En vol, ses longues pattes jaunes traînent à l'arrière de son corps. Il se distingue aussi par son agilité et, contrairement à son cousin européen, il peut réaliser des vols stationnaire sur de longues durées.
- Son nid possède une petite ouverture (moins de 4 cm) qui, lorsque le nid est petit, se situe plutôt en bas puis sur le côté lorsqu'il dépasse 15 cm de diamètre.
- Il est caractérisé par de petites écailles concentriques. Le nid est plutôt sphérique et beaucoup moins caché que le frelon européen. Il se situe souvent en pleine lumière.

FRELON ASIATIQUE



MOUSTIQUE TIGRE



- Le moustique tigre sévit le jour : les femelles piquent principalement en début et fin de journée.
- Il est silencieux : pas de bruit à son passage, le moustique tigre vole en mode silencieux.
- Il est petit : généralement plus petit que les autres espèces de moustique, il mesure en moyenne 5 millimètres (soit environ la taille d'une fourmi).
- Le moustique tigre est rayé noir et blanc. Il a cinq rayures blanches sur les pattes et une ligne blanche sur la tête et le dos (thorax).
- Il aime les eaux stagnantes. Pensez à vider vos coupelles d'eau.

ÉVITER LES ARNAQUES VÉRIFIEZ EN MAIRIE LA LÉGITIMITÉ ET L'OBJET DES DÉMARCHAGES

Avant d'ouvrir votre porte, la municipalité vous conseille de demander la carte professionnelle et le justificatif de sa présence avant d'entamer toute conversation avec le vendeur.

En cas de doute, ne laissez pas le démarcheur pénétrer dans votre domicile. Contactez immédiatement l'accueil de la mairie de Bèlignieux au 04 72 25 30 70 qui vous confirmera (ou non) que cette personne s'est préalablement déclarée auprès de la mairie et qu'elle a obtenu les autorisations requises.

Cette attestation ne constitue pas une accréditation de la commune et ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage : elle est seulement la preuve du passage en mairie.



COMMENT LES SIGNALER ?

Pour le moustique en signalant sa présence sur le site internet ; même si sa présence est déjà connue des services de l'État il est important de renforcer ces signalements : www.signalement-moustique.fr

Pour le frelon asiatique, en signalant sa présence sur le site Internet : www.frelonsasiatiques.fr

Il est fortement conseillé de ne pas intervenir soi-même et de laisser les professionnels opérer.

POLITIQUE MUNICIPALE D'ENFANCE

L'ÉTÉ DE TOUS LES CHANGEMENTS

Pour ce qui concerne l'équipe municipale, la période estivale sera bien chargée ! Nous peaufinerons l'accueil des enfants de notre commune pour une rentrée scolaire édition septembre 2024 marquante, point d'orgue d'un projet municipal longuement mûri et réfléchi avec l'ouverture d'une micro-crèche pour les enfants de 10 semaines à 3 ans et la reprise par la municipalité de la gestion du périscolaire, du restaurant scolaire et du Conseil Municipal Enfants (CME).

Une nouvelle directrice pour chaque entité afin d'apporter le meilleur aux enfants et aux parents. D'abord Madame Emmanuelle SALINAS, la directrice de la micro crèche «Les p'tits Ours'Ain» qui nous livre ici ses premières impressions :



Emmanuelle SALINAS
directrice de la micro
crèche «Les p'tits
Ours'Ain»

«Diplômée Éducatrice de Jeunes Enfants en 2004 au Havre, j'ai exercé mon métier dès le début au sein des crèches, avec des postes qui m'ont permis de découvrir différents formats de structures.

Impliquée en section sur les premières années, je suis passée depuis 2011 sur un poste de direction de micro-crèche, et mon parcours professionnel m'a permis à chaque crèche rencontrée de développer de nouvelles compétences.

Forte de ma passion pour le monde de l'enfance, je porte un intérêt particulier aux attitudes bienveillantes que l'on démontre au quotidien (envers les enfants, ou entre adultes qui gravitent au sein de l'établissement) et à notre considération de l'individualité de chacun.

Également volontaire dans l'accompagnement à la parentalité, et soucieuse de mettre en place divers éléments qui contribuent au bien-être des équipes, je suis aujourd'hui pleinement ravie d'intégrer ce joli projet d'ouverture d'une micro-crèche sur la ville de Béligneux !»

Ensuite, Madame Valérie RATTNER, la directrice des «3 PLUMES» en charge du périscolaire, du restaurant scolaire et du CME. Nous avons réussi à l'interviewer entre trois portes :

«Diplômée des arts graphiques, mes passions pratiquées comme : la peinture, la sculpture, la musique... m'ont rapidement orienté vers l'animation populaire. Dans cette envie de mutualiser, transmettre, favoriser l'accès à la culture, à l'expression, à l'émancipation... j'ai exercé en premier lieu, comme animatrice petite enfance, enfance/jeunesse, adultes atteints de troubles psychiatrique, EHPAD, maison de retraite, afin de parfaire mon expérience auprès de tout public et diversifier mes actions.

Diplômée de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport avec un UC de direction, j'ai accompagné de futurs animateurs dans leur parcours formatif (BAFA/CPJEPS) et pu les évaluer en tant que jury jeunesse et sport.

Directrice en ALSH (Accueils de loisirs sans hébergement) et en ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école), j'ai à cœur de favoriser le bien-être et le vivre ensemble.

Sensible au rôle important péda-éducatif auprès des enfants de chaque acteur de terrain (familles, enseignants, animateurs, Atsem, directions, mairie, partenaires...), c'est avec plaisir que j'intègre la direction de «3 plumes» dans ces objectifs communs.»



Valérie RATINER
directrice «3 Plumes» :
périscolaire, restaurant
scolaire et CME

À NOTER DANS VOS AGENDAS

JUILLET

- 01 ACVG : VOYAGE AU MÉMORIAL DE STRUTHOF
- 13 BOULES : CHALLENGE DE LA MUNICIPALITÉ
- 14 FÊTE NATIONALE : PLACE DE LA GRANDE HERMIÈRE

SEPTEMBRE

- 21 BOULES : CHALLENGE DE LA SOCIÉTÉ
- 21 BHC : JOURNÉES DU PATRIMOINE
- 22 BHC : JOURNÉES DU PATRIMOINE

OCTOBRE

- 11 LES LÔNES : SOIRÉE JEUX À BÉLIGNEUX
- 18-19 BHC : WEEK END DU PAIN
- ACVG : WEEK END BOUDIN - SABODET
- RAM : POMMES
- SOU DES ÉCOLES : VENTE DE BONBONS



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Philippe Ferrand - **RÉDACTION** : Françoise Gachon et les commissions communales - **CRÉDIT PHOTOS** : Municipalité de Béligneux - **MISE EN PAGE** : Studio Pertinence (69).

MAIRIE DE BÉLIGNEUX 04 72 25 30 70 - mairie@ville-beligneux.fr



DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO DES BRÈVES
vous trouverez le focus sur les projets à venir.